



Fiche de donnée de sécurité

Image

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Image
Autres moyens d'identification	Numéro de code 342
Usage recommandé	Nettoyant pour verre.
Restrictions d'utilisation	Utiliser uniquement comme indiqué selon les instructions de l'étiquette.
Fabricant	Leysons Products, a division of 1787528 Ontario Inc., 1366 Sandhill Drive, Ancaster, Ontario, L9G 4V5, (905) 648-7832
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTECH, 613-996-6666, 24 l'heure pour les situations d'urgence mettant en cause des marchandises dangereuses.
Numéro de la FDS	0246

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Irritation oculaire - catégorie 2B; Sensibilisation cutanée - catégorie 1B

Éléments d'étiquetage



Attention

Provoque une irritation de la peau et des yeux.

Peut être nocif si avalé.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
alcool isopropylique	67-63-0	1-5		
2-butoxyéthanol	111-76-2	1-5		

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Si l'irritation se produit, enlever la personne à l'air frais.

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Identificateur du produit : Image - Ver. 1
Date de préparation : le 19 décembre, 2017
Date de la plus récente version révisée :

FDS No. : 0246

Page 01 de 06

En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau.
Appeler un médecin si l'irritation se développe ou persiste.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir.

En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau.

Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Peut irriter le système respiratoire.

Peut causer une irritation grave aux yeux ou des brûlures.

Peut causer de l'irritation de la peau sur un contact prolongé.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Yeux, peau, système respiratoire, système digestif.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Asthme, allergies cutanées.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Ce produit ne présente aucun risque particulier lors d'un feu.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter l'ensemble de lutte contre l'incendie et un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité
Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

Réduire au minimum l'utilisation d'eau afin de prévenir la contamination de l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et ou absorber déversement avec absorbants commerciaux puis placer dans un conteneur adapté.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Identificateur du produit : Image - Ver. 1

Date de préparation : le 19 décembre, 2017

Date de la plus récente
version révisée :

FDS No. : 0246

Page 02 de 06

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter le contact cutané répété ou prolongé.

Éviter tout contact avec les yeux.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Garder les contenants scellés lorsque vous ne l'utilisez pas.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone fraîche et sèche à l'écart des substances incompatibles.

Tenir hors de portée des enfants dans un contenant fermé à partir de la nourriture, les boissons et les aliments pour animaux.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
alcool isopropylique	200 ppm	400 ppm				
2-butoxyéthanol	20 ppm		25 ppm			

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser ventilation suffisant pour minimiser les expositions (les concentrations atmosphériques de vapeur) en dessous de la limite d'exposition maximale recommandée.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

Protection de la peau

Porter des gants de protection et des vêtements pour éviter le contact avec la peau.

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence Liquide vert claire.

Odeur D'alcool

pH ~ 7.5

Point de fusion/Point de congélation ~ 0 °C (32 °F) (congélation)

Point d'éclair Sans objet

Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)

Tension de vapeur Pas disponible

Solubilité Soluble. dans l'eau

Autres informations

État physique Liquide

Densité en vrac ~ 0.98 kg/L

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Identificateur du produit : Image - Ver. 1

Date de préparation : le 19 décembre, 2017

Date de la plus récente
version révisée :

FDS No. : 0246

Page 03 de 06

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Hautes températures.

Congélation.

Matières incompatibles.

Matériaux incompatibles

Acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique), agents réducteurs forts (p. ex. hydrures).

Produits de décomposition dangereux

Peuvent inclure mais ne sont pas limités à des oxydes de carbone, d'azote et d'ammoniac.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES**Voies d'exposition probables**

Inhalation.

Contact avec la peau.

Absorption par la peau.

Contact oculaire.

Ingestion.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
alcool isopropylique	16000 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	5045 mg/kg (rat)	5030-7900 mg/kg (lapin)
2-butoxyéthanol	450 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	530 mg/kg (rat)	400-500 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer de l'irritation ou des symptômes tels que rougeur, oedème, séchage, une délipidation ou fissuration de la peau.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une irritation oculaire sévère selon les renseignements relatifs à des matières très semblables.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique**Inhalation**

Peut provoquer une irritation grave des voies respiratoires.

Absorption par la peau

Peut causer de l'irritation sur un contact prolongé.

Ingestion

Peut être nocif est avalé.

Danger par aspiration

Peut être entraîné dans les poumons (aspiré) en cas d'ingestion ou de vomissement.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Aucun des effets chronique sont attendus fourni suffisamment de protection personnelle est pris pendant l'usage.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Ne devraient pas être à l'origine des problèmes du système respiratoire lorsqu'il est utilisé dans un endroit bien aéré.

Cancérogénicité

Identificateur du produit : Image - Ver. 1

Date de préparation : le 19 décembre, 2017

Date de la plus récente
version révisée :

FDS No. : 0246

Page 04 de 06

N'est pas réputé cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

N'est pas réputé nuire à l'enfant en gestation.

Fonction sexuelle et la fertilité

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

Effets sur ou via l'allaitement

N'est pas réputé pour causer des effets sur ou par la lactation.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non réputé comme un mutagène.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Peut causer des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Do not allow product to enter waterways.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Classification SIMDUT 1988



Catégorie D2B

D2B - Matières toxiques (Irritation de la peau; Irritation des yeux)

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par Mark Bryans

Numéro de téléphone (905) 648-7832 ext 351

Date de préparation le 19 décembre, 2017

Avis L'utilisateur de ce produit assume tous les risques pour l'utilisation de ce produit. Au meilleur de notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, le fournisseur décline toute responsabilité que ce soit quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans ce document.
Aucune représentation de garantie, expresse ou implicite, de qualité marchande d'adéquation à un usage particulier ou de toute autre nature sont faites ci-dessous par rapport à l'information ou le produit auquel les informations les informations se rapportent.
Les données contenues dans cette fiche sont applicables aux produits fournis à l'utilisateur.

Identificateur du produit : Image - Ver. 1

FDS No. : 0246

Date de préparation : le 19 décembre, 2017

Date de la plus récente
version révisée :

Page 06 de 06